



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

---

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

### **Compte-rendu de réunion du comité directeur du 9 janvier 2017**

#### **Membres du Comité**

Présents : Mme Thomassaint, Ms. Carré, Deschamps, François, Gérondeau, Guillon, Joseph, Leconte, Marin, Viandier.

Excusés : M. Borghi, Maréchal.

#### **Présidents de clubs**

Présents : M. Beauvais, Budelli, Gauchard

Représentés : Mme Juillet

Absents : M. Callot, Daulne, Deslondes.

La séance est ouverte vers 20h15

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur du 17 octobre. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Le Président tient à rappeler la consigne fédérale concernant les tirs contrôlés: en aucun cas, on ne doit faire payer les carnets de tir, les feuilles vertes ou les séances de tir contrôlés.

On passe, ensuite, à l'ordre du jour :

#### **AG Ligue 2017**

À la demande de la Ligue, la date retenue a été modifiée aux 21 & 22 octobre 2017.

C'est donc le Lycée agricole de Nermont, à Châteaudun qui a été retenu.

Amphithéâtre de 200 places, accès handicapés et possibilité de restauration sur place ont permis ce choix.

Le Comité prend à sa charge le coût du petit déjeuner d'accueil et de l'apéritif précédant le repas.

Le chiffrage des prestations du traiteur est en cours.

La prestation prévoit un service en buffet pour limiter les coûts ou un service à table, le choix sera fait par la ligue .

## **Comptes du CDTEL**

**M. François fait lecture du bilan à ce jour :**

**Positif de 2240 €,  
avec un disponible de 5700 € sur le compte courant et 7100 € sur le livret A**

**Il sera désormais possible de se faire rembourser par virement direct, en donnant un Iban au trésorier; celui-ci pense recevoir le cyber-pass nécessaire fin de semaine 3 pour action.**

## **Licences 2017**

En date du 9 janvier, le nombre de licences payées atteignait 1396.

Seuls 3 clubs n'avaient pas encore retrouvé le chiffre de l'an dernier (1335) mais on devrait terminer la saison avec une progression d'environ 12 %.

## **Ciblerie Sius HS 25-50**

Le club de Châteaudun profite de la coupe de France des clubs pour remettre au club de Lucé, la ciblerie Sius 25-50 et les câbles.

Un courrier est envoyé à Monsieur Dandrey pour l'informer du nouveau lieu pour son intervention.

## **Site Web**

Le site actuel créé par Tristan Gérondeau est salué à l'unanimité. <http://fftir.cd28.pagesperso-orange.fr>

Il est clair, élégant et pratique. Le Comité félicite Tristan pour son travail, de plus, fait en un temps-record.

Au sujet des records, il apparaît que certains n'ont pas été enregistrés. Les personnes ayant les renseignements et les palmarès sont priées de les transmettre pour la mise à jour.

À ce sujet, il serait bien qu'une personne soit volontaire pour compiler les résultats et tenir ce tableau à jour.

Les volontaires se feront connaître auprès du Président.

## **Arbitrage**

Jean François Viandier remet les bonnets aux arbitres et une tenue à notre ami Albert.

Jean-François fait connaître les nouveautés des règlements GES

Au TAR, pour la discipline “Pistolet/Revolver”, le nombre de gongs tirés est doublé (deux passes en 20” et deux passes en 10”)

Deux catégories sont créées :

Authentique : armes antérieures à 1970, ayant participé à des conflits

Autres : armes plus récentes où telle le SIG P210 qui est resté neutre !

Le Comité félicite les arbitres promus aux derniers examens.

Suite à la journée de formation, 3 arbitres de club ont été nommés :

Laurent Dupont; Jean Michel Gauchard; Bruno Langleur, tous les trois du tir Dunois.

Arbitre départemental: Albert Katik ISSF cible

Arbitre régional: Guy Guillon ISSF cible

## **Calendrier GES**

Le calendrier GES reste inchangé..

Le calendrier du challenge “Claude Lachaud” est le suivant :

Châteauneuf 18 & 19 mars

Châteaudun 06 mai

Boutigny 27 & 28 mai

## **Questions diverses**

Les récompenses sont remises aux Présidents de club ou leurs représentants

La proposition de passer du lundi au vendredi pour les réunions, (demande du Président pour accueillir M. B. Borghi celui-ci ne pouvant se libérer le lundi ayant des obligations professionnelles) est repoussée par un vote majoritaire, chacun préférant se libérer la veille du week-end.

Le Président rappelle à chaque responsable l'intérêt de renseigner, dans Itac, les disciplines pratiquées par chaque licencié.

M. Albert Katic, offre ses services en tant que passerelle entre le CDTEL et les services préfectoraux, celui-ci étant de par ses fonctions en relations directe avec le service concerné et mis au courant de toutes les modifications pouvant toucher notre sport.  
L'assemblée, accepte à l'unanimité sa proposition.

La séance est levée vers 22h00.

Le Président

**Guy Guillon**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Guillon', with a stylized flourish at the end.

La secrétaire

**M. Thomassaint**